

**REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE CHANTELOUP-LES-VIGNES
78570**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 22 septembre 2026

DATE D’AFFICHAGE : 22 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 24
Votants : 32

L’an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le vingt-deux septembre deux mille vingt-six, s’est réuni en salle du conseil en mairie à 20h00, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

L’appel nominal est effectué par François LONGEAULT,

Etaient présents :

Mme ARENOU, Maire,
M. LONGEAULT, Premier Maire Adjoint
Mme ABLOUH, M. BOUCHELLA, Mme BATHILY, M. ENGRAND, Mme. BELHADJ-ADDA, M. GAILLARD Maires – Adjoints,
Mme CHERGUI, M. MOHAMMED, Mme CHARLOT, M. CHERQUEFOSSE, Mme ZABAIRI, Mme BOUKANDOURA, M. LEFEVRE, Mme PANIGHINI, M. CHIKH, Mme BAUDRY, Mme HADIL, M. GORA, M. NEY, Mme LITI, M. BOUZAR, Mme SISSOKO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. THUMARIN	(procuration M. GAILLARD)
Mme DA SILVA	(procuration M. CHERQUEFOSSE)
M. DA CRUZ	(procuration Mme ARENOU)
Mme GEREMIA	(procuration Mme CHERGUI)
M. MARCIN	(procuration M. LONGEAULT)
M. BRENOT	(procuration Mme ABLOUH)
M. SION	(procuration M. BOUZAR)
Mme VERGNAUD	(procuration M. NEY)

Absents :

M. LIAOUI

**CREATION D’UNE COMMISSION MUNICIPALE ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS ET
DESIGNATION DE SES MEMBRES**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

VU la loi d’orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l’Administration Territoriale de la République,

Accusé de réception en préfecture
078-217801380-20261006-2026-DEL-80-DE
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2121-22,

CONSIDÉRANT qu'il convient de créer une commission municipale accompagnement des habitants, chargée d'étudier les questions soumises au conseil dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la petite enfance,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'élire les membres de cette commission en tenant compte de la représentation de l'ensemble des groupes qui composent le Conseil municipal,

ENTENDU l'exposé de Madame Catherine ARENOU, Maire de Chanteloup-les-Vignes,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1/ CRÉE une commission municipale accompagnement des habitants, chargée de donner un avis sur les questions d'éducation, de santé et de petite enfance, composée de six conseillers municipaux,

2/ ÉLIT à main levée, l'unanimité du Conseil municipal en étant d'accord, les membres de la commission municipale accompagnement des habitants,

3/ FIXE la composition de la commission municipale accompagnement des habitants comme suit :

- Président de droit : le Maire
- Membres :
 - François LONGEAULT
 - Halima BELHADJ-ADDA
 - Ilhame BOUKANDOURA
 - Sabah ZABAÏRI
 - Jean-François GORA
 - Mariam SISSOKO

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le six octobre deux mille vingt-six.

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Maire-adjoint

François LONGEAULT

